



19 DÉC. 2025 > 30 JANV. 2026

ZONES HUMIDES

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE AU PUBLIC DANS VOTRE COMMUNE

Afin de présenter les résultats terrain des inventaires zones humides réalisés en 2025, des cartes provisoires indiquant les zones humides relevées sur le terrain et un registre seront mis à disposition dans les mairies pour émettre des remarques argumentées. Selon les arguments exposés, des expertises complémentaires pourront être réalisées par le bureau d'étude en février 2026 (sur rdv avec les propriétaires concernés).

Plus d'infos : Pôle technique – Mont de Marsan Agglo | 05 58 05 32 32

